

Madame Elisabeth BORNE

Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire,
du Développement durable et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint Germain
75 007 – PARIS

Paris, le 22 avril 2020

Madame la Ministre,

Le Conseil National des Transports, institué par la loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) du 30 décembre 1982, était un lieu de dialogue stratégique pluridisciplinaire réunissant parlementaires, élus locaux, représentants de l'Etat, d'entreprises de transport de toutes activités, représentants des usagers, experts et représentants des syndicats représentatifs du secteur des transports. Il garantissait une consultation de haut niveau sur les aspects politiques, techniques, organisationnels, économiques et sociaux.

Dissous le 12 juillet 2010, la CFDT a, de fait, vivement regretté que la récente Loi d'orientation des mobilités (LOM) n'ait pas repris le principe de cette instance, en l'adaptant aux enjeux contemporains. Dans le contexte que nous connaissons, une telle institution aurait été, à notre appréciation, d'une très grande utilité.

C'est pourquoi la Fédération Générale des Transports et de l'Environnement FGTE-CFDT demande que cette structure puisse être de nouveau constituée, sous la forme d'un Conseil National des Transports, Mobilités, Logistique et du Développement Durable et réunie au plus vite.

Dans la perspective de la sortie de la crise sanitaire liée au covid-19, ce Conseil sera le lieu indispensable pour créer une dynamique collective et partagée autour de la question des mobilités, nécessairement au cœur des mutations économiques, technologiques, environnementales, sociales et de sécurité publique qui, dans les prochains mois, vont désormais concerner et engager, par nécessité, l'ensemble des membres de l'Union Européenne.

Comme vous le savez, la FGTE-CFDT représente un large éventail des secteurs placés sous la tutelle de votre Ministère (Transports Routiers, Urbains, activités Ferroviaires, Maritimes, Aériennes, Environnement, Logistique, ...).

La dynamique créée autour de la construction des guides de bonnes conduites, pilotée par le Ministère, doit être, à notre sens, renforcée, structurée et officialisée.

Grâce à la création d'un Conseil National, travaillant sur des dossiers transversaux et le partage d'une stratégie globale, avec la création de Comités Stratégiques par filière, les sujets opérationnels et de continuité des activités seront le mieux à même d'être appréhendés, dans toutes leurs composantes.

Toutes les transitions des métiers, impactant directement les entreprises et leurs salariés, devront y être abordées, avec une projection en amont des formations, des applications de sécurité et des aménagements de production auxquels elles conduiront.

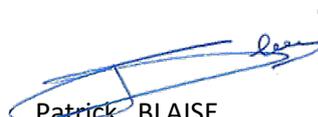
1./2.

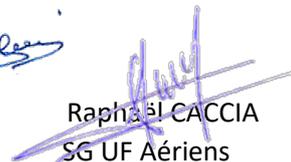
La FGTE-CFDT souhaite participer, dans un premier temps, aux travaux prioritaires sur les sujets économiques, sociaux et liés à la sécurité, concernant les différents protocoles de déconfinement, leurs conséquences pratiques, le retour à la normale progressif pour chaque territoire et enfin, le renforcement des liens entre régions, déjà initiés, ces dernières semaines, sur le plan sanitaire.

Dans cette perspective, nous sollicitons une première rencontre, afin de vous présenter, de manière plus détaillée, notre demande et de préparer avec vous le lancement de ce Conseil National que la situation de crise sanitaire impose, selon nous, de mettre en œuvre dans les plus brefs délais.

En vous remerciant de votre attention et dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à notre respectueuse considération.


Stéphane BOURGEON
SG FGTE
06 83 14 37 00


Patrick BLAISE
SG UF Route
06 82 09 02 97


Raphaël CACCIA
SG UF Aériens
06 60 82 24 94


Thomas CAVEL
SG UF Cheminots
06 70 64 25 25


Eric HUGON
SG UF Urbains
06 09 34 60 42


Thierry LE GUEVEL
SG UF Maritime
06 09 76 52 22


Gwenaëlle L'HUILLIERE
SG UFETAM
07 81 41 29 09